
Programme de Formation

Autorisation de conduite Nacelles élévatrices - Initiale

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

La formation s'adresse à toutes les personnes peu ou pas expérimentées amenées à utiliser une nacelle élévatrice dans leur entreprise.

Elle est particulièrement adaptée aux salariés devant acquérir les bases théoriques et pratiques nécessaires à une conduite en sécurité, dans le respect des consignes internes et de la réglementation.

NB : la maîtrise du français est fortement recommandée.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Identifier les différentes catégories de nacelles PEMP.
- Repérer les risques et mettre en œuvre les actions à mener pour éviter un accident.
- Savoir utiliser une nacelle élévatrice en toute sécurité.



Description

Intitulé : Autorisation de conduite Nacelle élévatrice PEMP.

Durée indiquée : 14h00 (2 jours).

Cadre réglementaire : formation à la conduite en toute sécurité selon les articles R4323-55 à R4323-57.

Capacité d'accueil : 8 personnes maximum.

Mise à jour : 19/08/2026.

Nature de la formation : initiale.

Programme théorique :

- Statistiques des accidents du travail.
- Les partenaires de la prévention et leur rôle.
- Les droits, obligations et responsabilités.
- Les risques et les sanctions liés à la prise de substances illicites.
- Que faire en cas d'accident.
- Les EPI.
- Les différentes catégories de nacelles élévatrices.
- Les dispositions réglementaires.
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations.
- Les risques liés à l'utilisation d'une nacelle élévatrice.
- Le processus menant à l'accident de travail.
- Les vérifications.



- La signalisation.
- Le modèle d'autorisation de conduite.
- La gestion de l'adéquation.
- Les signaux sonores.

Programme pratique :

- Vérification de la nacelle avant la prise de poste.
- Les gestes de communication.
- Mise en place des stabilisateurs.
- Déplacement de la plate-forme en divers lieux.
- Vérification de la nacelle en fin de poste.
- Mise en place du balisage et de la signalisation.
- Réalisation de manœuvres de précision avec souplesse.

Déroulé pédagogique et organisation : avant de démarrer la formation, le formateur organise un tour de table afin de se présenter, de vérifier l'adéquation du parcours pour chaque stagiaire et, si besoin, d'adapter le déroulé pédagogique. Le formateur s'engage à suivre un plan précis pour traiter l'intégralité des points du programme.

Modalités d'animation en théorie : présentation PowerPoint du déroulement des différentes étapes du programme via vidéoprojecteur, exercices en groupe (études de cas concrets, schémas), échanges et interactions d'expériences entre le formateur et les stagiaires.

Modalités d'animation en pratique : mises en situation avec démonstration commentée de l'intégralité du contenu du programme par le formateur, observation des stagiaires puis passages à tour de rôle sur des points précis demandés par le formateur, avec correction simultanée des erreurs. En cas de difficultés d'assimilation, le formateur réexplique ou utilise un autre moyen pédagogique (schémas, analogies, etc.). En fin de journée, un bilan est réalisé.

Gestion des cas pratiques : mise en situation de cas pratiques pouvant être rencontrés dans le cadre professionnel du stagiaire.

Encadrement : l'intégralité du stage (théorique et pratique) s'effectue en groupe de 8 stagiaires maximum. Le formateur dispose d'une grande expérience dans la formation et l'encadrement de groupe, ainsi que des certificats et diplômes requis, et apporte l'ensemble des apports théoriques et pratiques nécessaires au bon apprentissage.

Suivi et évaluation intégrés au déroulé : transmission des éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire (feuille de présence signée, attestation de fin de formation, validation des compétences par le formateur), évaluation à chaud de la satisfaction par chaque stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation, et QCM de validation des compétences.

Support post-formation : aucun support post-formation n'est remis aux participants.



Prérequis

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié par la médecine du travail.

Vérification par l'employeur de l'âge minimal requis pour la conduite d'une nacelle élévatrice : **18 ans**.

Expérience de conduite requise : non.



Modalités pédagogiques

Avant le démarrage, un tour de table permet au formateur de se présenter, de vérifier l'adéquation du parcours avec chaque stagiaire et d'adapter, si nécessaire, le déroulé pédagogique.

La formation repose sur une alternance de **théorie** et de **pratique**, avec un plan précis couvrant l'ensemble du programme. En partie théorique, le formateur utilise un support PowerPoint projeté, des exercices en groupe, des études de cas et des échanges d'expériences.

En partie pratique, la pédagogie s'appuie sur la démonstration commentée, la mise en situation, l'observation, les passages à tour de rôle et la correction immédiate des erreurs. En cas de difficulté, le formateur adapte ses explications avec d'autres supports ou méthodes.

Un bilan est réalisé en fin de journée pour faire le point sur les acquis et les difficultés éventuelles.



Moyens et supports pédagogiques

Support PowerPoint présenté via vidéoprojecteur.

Exercices en groupe, études de cas concrets et schémas.

Mises en situation pratiques, démonstrations commentées et cas pratiques issus du contexte professionnel des stagiaires.



Modalités d'évaluation et de suivi

Le suivi comprend la transmission des éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire : feuille de présence signée, attestation de fin de formation et validation des compétences par le formateur.

Chaque stagiaire complète également une **évaluation à chaud** de sa satisfaction sur le déroulement de la prestation. La validation des compétences est confirmée par un **QCM**.



Informations sur l'admission

La formation est indiquée comme **initiale**.

Pour toute demande spécifique, notamment en cas de situation de handicap ou de difficultés particulières, il est demandé de prendre contact avec l'organisme afin d'adapter au mieux le parcours de formation.



Informations sur l'accessibilité

Pour toute demande spécifique liée à une situation de handicap ou à des difficultés particulières, il est demandé de prendre contact avec l'organisme de formation afin d'adapter au mieux la formation à la situation du stagiaire.

Le document mentionne la volonté d'adapter le déroulé pédagogique si nécessaire, grâce au tour de table initial et aux ajustements possibles pendant la formation.